

Image not found or type unknown



Suite plainte pour harcèlement

Par **attente**, le **26/05/2015 à 14:25**

Bonjour,
Un dépôt officiel de plainte pour harcèlement a été déposé pour moi par un avocat via ma protection juridique. Depuis quelque mois, l'avocat ne répond plus au téléphone, elle m'a demandé de ne plus la contacter . Le correspondant de ma protection juridique me fait savoir que lui non plus n'a pas de nouvelles. Cette affaire s'éternise et il n'y a aucun résultat . A partir de quelle date peut-on estimer qu'il y a déni de justice ?
Quelles démarches puis-je entreprendre pour faire avancer mon dossier ?
Merci pour toutes vos réponses .
attente